

Commune de St Jean d'Arves

Procès- verbal de la Réunion du Conseil Municipal
Séance du 7 juillet 2022 à 18h00 en mairie de St Jean d'Arves
Convocation : 30 juin 2022

Présents : HUSTACHE Christiane, ARLAUD Marielle, SOL Sébastien, DAVID Éric, GEMIN Clément, HUSTACHE Maurice, CHARPIN Frédéric.

Absents : ARLAUD Laetitia, MICHEL Stéphanie, DURAZ Sébastien avec procuration à CHARPIN Frédéric.

Secrétaire de séance : Mr GEMIN Clément

Conseillers en exercice : 10

Présents : 7

Votants : 8

1 – Demande de Sport 2000 - Arthur Sports : renouvellement de l'autorisation de circulation des trottinettes électriques.

Le magasin Arthur Sports (St Sorlin d'Arves) demande à la commune de St Jean d'Arves de pouvoir utiliser sur la commune les trottinettes électriques.

Après avoir fait un tour de table, tous les élus donnent un avis favorable à cette demande.

Vote : 8 voix pour

2 – Adhésion 2022 à l'Association des communes forestières de Savoie.

La commune de St Jean d'Arves adhère depuis de nombreuses années à l'Association des Communes Forestières de Savoie. Madame le Maire présente au Conseil Municipal cette adhésion pour l'année 2022.

Après avoir fait un tour de table, tous les élus donnent un avis favorable à cette adhésion.

Vote : 8 voix pour

3 – Cotisation 2022 pour la Société d'Economie Alpestre de Savoie.

La commune de St Jean d'Arves cotise depuis de nombreuses années à la Société d'Economie Alpestre de Savoie. Madame le Maire présente au Conseil Municipal la cotisation pour l'année 2022.

Après avoir fait un tour de table, tous les élus donne un avis favorable à cette cotisation.

Vote : 8 voix pour

4 - Devis de la Société Française d'attelage de Publicité et d'Animation pour le train.

La délibération n°051.2022 est erronée. Il y a inscrit TTC au lieu de HT. Afin de ne pas avoir de problème avec la trésorerie, la délibération a été modifiée mais le montant reste inchangé, à savoir 23 640.00 € HT.

Madame le Maire donne l'explication au Conseil Municipal et tous les élus sont d'accord pour modifier la délibération.

Vote : 8 voix pour

5 – White Forest : demande d'autorisation d'utiliser les pistes pour la prestation « traîneaux à chiens ».

Discussion sur le fait que deux portiques devaient être installés sur la zone multi activités. Rien n'a été fait durant la saison 2021/2022. White Forest devra mettre des panneaux pour signaler son activité.

Après avoir fait un tour de table, tous les élus donnent un avis favorable à cette demande de White Forest d'utiliser les pistes pour la prestation « traîneaux à chiens ».

Vote : 8 voix pour

6 – Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels.

Madame le Maire lit la délibération portant validation du document unique d'évaluation des risques professionnels. Madame le Maire signera le document unique pour tous les services. Un exemplaire sera envoyé à tous les élus ainsi qu'à tous les services communaux.

Tous les élus valident le document unique d'évaluation des risques professionnels.

Vote : 8 voix pour

7 – Approbation des dispositions relatives au nettoyage dans la commune.

Madame le Maire donne lecture de la délibération et de l'arrêté pris par la commune de St Sorlin d'Arves.

Les élus discutent de ce sujet.

Sébastien Sol dit qu'il est potentiellement d'accord avec cette idée mais qu'il faut faire beaucoup de pédagogie avant de l'instaurer.

Christiane dit qu'il faut vraiment nettoyer certains secteurs de la commune.

Éric dit qu'il faut prendre un arrêté et faire de la pédagogie.

Clément dit qu'il n'est pas d'accord de prendre cet arrêté car cet arrêté cible certaines personnes.

(Sébastien Duraz) et Frédéric sont d'accord sur le fond mais qu'il faut parlementer avec les agriculteurs en amont.

Il en ressort qu'un courrier va être fait aux agriculteurs afin de leur proposer une benne à disposition pour charger tout ce dont ils ne se servent plus. Cela sera à la charge de la commune. Il faudra voir si les agriculteurs sont intéressés.

Après discussion, il en ressort que les dispositions relatives au nettoyage sont refusées à 4 voix et 4 abstentions.

Vote : 4 voix contre (Sébastien Sol, Sébastien Duraz, Clément, Frédéric) et 4 abstentions (Christiane, Éric, Marielle, Maurice)

8 – Modification de certaines commissions et délégations de la commune.

Suite à la démission de Monsieur Sébastien Truchet, les commissions et délégations ont dû être mises à jour.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier ces commissions et délégations :

* TRAVAUX, URBANISME, APPEL D'OFFRES, DENEIGEMENT :

Présidente : HUSTACHE Christiane ; Vice-Président : SOL Sébastien
GEMIN Clément, HUSTACHE Maurice, CHARPIN Frédéric, DAVID Éric.

* FINANCES :

Présidente : HUSTACHE Christiane ; Vice-Président : CHARPIN Frédéric
SOL Sébastien, HUSTACHE Maurice, MICHEL Stéphanie, GEMIN Clément, DAVID Éric.

* AGRICULTURE – SICA MOYENNE MAURIENNE :

Présidente : HUSTACHE Christiane ; Vice-Président : DURAZ Sébastien.
ARLAUD Marielle, MICHEL Stéphanie.

* TOURISME – SPORTS ET LOISIRS – SENTIERS DE RANDONNES :

Présidente : HUSTACHE Christiane ; Vice-Président : DAVID Éric.
SOL Sébastien, HUSTACHE Maurice, ARLAUD Laetitia, ARLAUD Marielle, GEMIN Clément.

* CULTURE – PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT :

Présidente : HUSTACHE Christiane ; Vice-Président : DAVID Éric.
ARLAUD Marielle.

* REMONTEES MECANQUES – SECURITE – RETENUE COLLINAIRE DELEGATION SERVICE PUBLIC – REMONTEES MECANQUES :

Présidente : HUSTACHE Christiane ; Vice-Président : SOL Sébastien.
ARLAUD Marielle, DURAZ Sébastien, MICHEL Stéphanie, HUSTACHE Maurice.

* CCAS :

Présidente : HUSTACHE Christiane ; Vice-Président : ARLAUD Laetitia.
MICHEL Stéphanie.
Personnes extérieures : SCHLATTER Françoise, FEJOZ Claude.

* DELEGUES AU SIVAV :

Délégué titulaire : SOL Sébastien
Délégué suppléant : DAVID Éric

* DELEGUES A LA 3CMA :

Déléguée titulaire : HUSTACHE Christiane
Déléguée suppléant : ARLAUD Marielle

* DELEGUES AU SPM :

Déléguée titulaire : HUSTACHE Christiane.
Déléguée suppléant : ARLAUD Marielle

* DELEGUES AU SIVU :

Délégués titulaires : HUSTACHE Christiane, DAVID Éric, ARLAUD Marielle.
Délégués suppléants : SOL Sébastien, DURAZ Sébastien.

* DELEGUES AU SIVOMA :

Délégués titulaires : HUSTACHE Christiane, ARLAUD Marielle, HUSTACHE Maurice.
Délégué suppléant : GEMIN Clément.

* DELEGUES A L'ADMR : HUSTACHE Christiane, ARLAUD Laetitia.

* DELEGUES AU CONSEIL D'ECOLE : HUSTACHE Christiane, MICHEL Stéphanie

* GARANTS DE COUPES : HUSTACHE Christiane ; DURAZ Sébastien, ARLAUD Marielle.

* COMMUNICATION : HUSTACHE Christiane, ARLAUD Laetitia, ARLAUD Marielle.

* CONSEILLER DEFENSE : DAVID Éric.

* PETITE ENFANCE – HALTE GARDERIE : HUSTACHE Christiane, MICHEL Stéphanie, ARLAUD Laetitia.

* REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU CA DE L'OFFICE DE TOURISME : ARLAUD Marielle, DAVID Éric.

Vote : 8 voix pour

9 – Vente au SIVOMA des parcelles de l'ancienne déchetterie.

Discussion au niveau de l'éventuel achat des parcelles de l'ancienne déchetterie. Après cette discussion, il en ressort un refus de vendre les terrains de l'ancienne déchetterie au SIVOMA. En effet, la commune souhaite l'aménager pour les services techniques.

Vote : 5 voix contre (Christiane, Marielle, Sébastien Sol, Clément, Maurice) 1 abstention (Éric) 2 voix pour la vente (Frédéric, Sébastien Duraz).

10 – Candidature de la commune pour le rachat à la SAFER de la vente de l'Oule Verte en totalité.

Madame le Maire explique au Conseil Municipal, la procédure à faire pour candidater à la SAFER et demande leur approbation au courrier qui sera envoyé à la date précisée par la SAFER.

Après avoir fait un tour de table, tous les élus sont d'accord pour demander le rachat de l'oule verte auprès de la SAFER.

Vote : 8 voix pour

11 – Demande de formation permis C.

Un employé communal a fait une demande auprès de la mairie pour passer son permis PL.

Après discussion, il en ressort qu'il faut se renseigner auprès du centre de gestion afin de savoir si la commune finance son permis, si elle peut exiger qu'il reste quelques années à la commune.

Le permis coûte 2 495.00 €. Il faudrait qu'il le passe au mois de mars 2023.

Ce point sera remis à l'ordre du jour plus tard.

Pour : 8 voix pour

Questions diverses :

- Monsieur Ioannis Strubbe a fait sa demande au 1^{er} septembre 2022, sa demande a été acceptée.

- Lecture du mail de Me Candice Philippe.

- Réunion de la retenue collinaire.

- Contacter SUEZ pour le centre équestre.

- Les cours d'italien ne seront plus enseignés l'année prochaine à l'école, mais ce point concerne le SIVOMA et non pas la commune de St Jean d'Arves.

- Devis de travaux.

- Avancement du City stade. Il est fini. Un filet de protection a été commandé.

- Présence de Madame Bochot Marie Josée. Madame Bochot intervient pour différents points :

* Elle souhaiterait que quelqu'un intervienne sur le chemin du Petit Collet pour les anciens arbres. Il faudrait les couper ou les entretenir.

*Il y a également un fil de téléphone qui part du Petit Collet jusqu'aux Sagnettes. Ce fil peut s'avérer être dangereux. Apparemment cette ligne est privée. Il faudrait la retirer car elle est à hauteur de camion.

*Il y a un problème de ruissellement au niveau des Sagnettes. Il serait bien de remettre en activité le biaz au niveau des Sagnettes, mais apparemment ce biaz est situé sur des parcelles privées.